

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

**Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres :
« La protection de l'enfance est gravée au cœur de l'action des Départements »**

« Les téléfilms, débats et reportages diffusés cette semaine en amont de la Journée internationale des droits de l'enfant émeuvent forcément la femme et la mère que je suis. Ils mettent en lumière des parcours et des situations dramatiques qu'il ne me revient pas de mettre en doute. Cependant il revient à la Présidente de Département que je suis de compléter les différents sujets médiatisés à propos de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Si l'on prend pour exemple la soirée du 15 novembre dernier sur France 2 lors de laquelle se sont succédé le téléfilm L'Enfant de personne et un débat, la réalité du travail accompli par les agents de l'Aide sociale à l'enfance des Départements et leur engagement pour accompagner ces enfants fragiles auraient mérité un traitement plus équilibré ou une diffusion à une heure de grande écoute.

Au même titre que les autres acteurs de la protection de l'Enfance, le Département place l'enfant au cœur de ses préoccupations et c'est bien cela qui guide l'action de la collectivité avant toute autre considération.

La mobilisation des élus et des institutions pour repenser et refonder une politique enfance-famille plus adaptée et plus utile aux enfants confiés aurait pu être davantage saluée, tant les difficultés et contraintes sont grandes pour mener cette mission.

Certes, les Départements sont conscients des efforts à fournir, des actions à intensifier pour assumer dans de bonnes conditions leur mission tant les situations rencontrées sont complexes et dépassent largement le cadre de la protection de l'enfance (troubles psychiques, déscolarisation, délinquance, etc.) De plus, la crise sanitaire n'a pas épargné ces familles déjà fragiles et les collectivités doivent aujourd'hui faire face à un contexte où les violences intrafamiliales ont augmenté.

Cependant, l'engagement des Départements, chefs de file des solidarités, ne faiblit pas. La protection de l'enfance est gravée au cœur de leur action.

En Deux-Sèvres, le Département s'est engagé il y a 5 ans dans une refonte ambitieuse de sa politique enfance-famille. Il a su adapter ses dispositifs et son organisation afin de répondre au mieux aux besoins des publics accompagnés : renforcement des effectifs, accompagnement intensif des parents déficients, diversification des modes d'accueil pour éviter la rupture avec le milieu familial, repérage plus des situations de danger, naissance du Schéma départemental Enfance adolescence famille 2021-2026, Dispositif d'urgence et d'accompagnement diversifié composée d'une équipe de professionnels opérationnelle 24 h sur 24 h, 365 jours sur 365, etc.

Entre 2015 et 2022, le budget de la collectivité consacré à la protection de l'enfance affiche une augmentation de 15%, 250 places supplémentaires ont été créées pour accueillir les enfants confiés, 40 postes d'agents dédiés à l'enfance-famille ont été créés. Pour veiller sur les 900 enfants confiés au Département (hors mineurs non accompagnés), plus de 400 professionnels (éducateurs, assistants familiaux, etc.) sont mobilisés chaque jour en Deux-Sèvres pour accompagner cette enfance fragilisée. Cet engagement du Département et de ses nombreux professionnels de l'enfance méritent eux aussi d'être mis en lumière.

En tant que Présidente du Conseil départemental (photo ci-jointe), je défends les enfants qui me sont confiés, je défends le professionnalisme des éducateurs, des assistants familiaux, de l'ensemble des 700 agents de la direction de l'enfance et de la famille (*) qui protègent et aident ces enfants à mieux grandir. »

() La direction de l'enfance et de la famille comprend les services de l'Aide sociale à l'enfance, la Protection maternelle et infantile, l'Action sociale généraliste, la Maison départementale de l'enfance et la mission MNA.*